

Province de Québec  
Municipalité du Canton de Hope

Aux contribuables de la susdite municipalité

**AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité, QUE:

Le Conseil a adopté lors de la séance ordinaire du 5 mai 2026 le règlement numéro 334-2026 sur la régie interne des séances du conseil.

Prenez avis que ce règlement est en vigueur conformément aux dispositions de la loi et qu'il est disponible pour consultation au bureau de la municipalité au 330, Route 132, Hope.

DONNÉ À HOPE, ce 13<sup>ième</sup> jour de mai 2026

  
Directrice générale